

**LES  
DIAGNOSTICS  
INNOVATION**

# SOMMAIRE

**01. NOTRE ACCOMPAGNEMENT**

**02. LES OFFRES DIAGNOSTICS**



**01.**

# **NOTRE ACCOMPAGNEMENT**

<b>Fonctionnement des diagnostics innovation.....</b>	<b>04</b>
<b>Grille de lecture.....</b>	<b>05</b>
<b>Continuum des offres diagnostics.....</b>	<b>06</b>

# FONCTIONNEMENT DES DIAGNOSTICS INNOVATION

Un diagnostic est une prestation d'accompagnement, réalisée par un expert conseil agréé par Bpifrance, et qui porte sur un sujet spécifique. La prestation d'accompagnement est encadrée par un cahier des charges et financée en partie par Bpifrance.



L'accompagnement est réalisé par un **expert conseil externe** agréé par Bpifrance



Le montant de la prestation d'accompagnement est encadré et **pris en charge partiellement** par Bpifrance



Le cahier des charges de la prestation d'accompagnement est **défini par Bpifrance**



L'accompagnement est dédié aux **entreprises innovantes** ou qui souhaitent engager une démarche d'innovation

# GRILLE DE LECTURE



## **Partenariat avec la Direction Générale des Entreprises**

Ce symbole signifie que le diagnostic présenté est financé par la DGE.



## **Partenariat avec le Ministère des solidarités et de la santé**

Ce symbole signifie que le diagnostic présenté est financé par le Ministère des solidarités et de la santé.

# CONTINUUM DES OFFRES DIAGNOSTICS

## Identifiez et validez vos **opportunités**

### DIAG AXES D'INNOVATION

Evaluer la faisabilité d'un projet d'innovation

Coût : 16 000 € TTC - Taux : 50%

PME et ETI - Tous secteurs

### DIAG DESIGN

Adapter le design des innovations aux besoins des utilisateurs

Coût : 3 000 € à 4 000 € HT - Taux : 50%

Startups, PME et ETI - Tous secteurs

## Financez votre **projet**

### DIAG EUROPE

Candidater à un AAP européen individuel

Coût : 20 000 € HT - Taux : 50%

Startups et PME - Tous secteurs

### DIAG PTI

Candidater à un AAP européen/international collaboratif

Coût : 25 000 € HT - Taux : 50%

Startups et PME - Tous secteurs

## Relevez les défis **sectoriels**

### DIAG DISPOSITIF MEDICAL

Adresser les enjeux réglementaires pour l'accès au marché

Coût : 15 à 110 000 € HT - Taux : 50%

Startups et PME - Santé

## Renforcez votre **stratégie**

### DIAG IMPACT

Mettre en place / Renforcer sa stratégie RSE

Coût : 5 000 € HT - Taux : 50%

Startups - Tous secteurs

### DIAG STRATÉGIE PI

Établir une stratégie de propriété intellectuelle

Coût : 10 000 € HT - Taux : 80%

Startups, PME et ETI - Tous secteurs

### DIAG AMORÇAGE INDUSTRIEL

Définir une stratégie d'industrialisation

Coût : 10 000 € HT - Taux : 80%

Startups et PME - Tous secteurs

### DIAG CROISSANCE

Définir une stratégie de croissance

Coût : 5 000 € HT - Taux : 50%

Startups - Tous secteurs

Pour déposer votre demande :  
<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :  
[equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)

# 02.

## LES OFFRES DIAGNOSTICS

<b>Axes d'innovation</b> .....	<b>08</b>
<b>Design</b> .....	<b>09</b>
<b>Impact</b> .....	<b>10</b>
<b>Stratégie propriété intellectuelle</b> .....	<b>11</b>
<b>Amorçage industriel</b> .....	<b>12</b>
<b>Croissance</b> .....	<b>13</b>
<b>Europe</b> .....	<b>14</b>
<b>Partenariat technologique international</b> .....	<b>15</b>
<b>Dispositif médical</b> .....	<b>16</b>

# AXES D'INNOVATION

## QU'EST-CE QUE LE DIAG AXES D'INNOVATION ?

Le Diagnostic Axes d'Innovation propose un **accompagnement** dans les premières étapes d'une démarche d'innovation impliquant une prestation de conseil et/ou technique.



### LA DÉMARCHE

Le Diagnostic Axes d'Innovation permet à l'entreprise d'identifier des axes d'innovation potentiels ou intervient dans une phase de faisabilité pour un projet précis.

Il peut intégrer notamment :

- des actions d'idéation afin d'identifier et structurer des nouvelles idées jusqu'au projet concret ;
- des études de faisabilité techniques ;
- des études de faisabilité technico-économiques.

La prestation est d'un montant maximum de 16 000€ TTC.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



### POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- Startups, PME indépendantes souhaitant initier une démarche d'innovation, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendantes (moins de 2 000 salariés immatriculés en France), clientes ou non clientes de Bpifrance.
- Entreprises n'ayant pas bénéficié d'aides à l'innovation depuis au moins 2 ans.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



### CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :  
<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :  
[equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)



# DESIGN

## QU'EST-CE QUE LE DIAG DESIGN ?

Le Diagnostic Design a pour objectif d'accompagner les entreprises dans la phase d'élaboration ou de refonte du design de leur produit ou service. En deux phases clés et concrètes, il permet à l'entreprise:

- d'évaluer l'impact du design de son produit ou service sur ses utilisateurs ainsi que, si possible, sur l'environnement
- définir des axes d'amélioration ou de création du design de ce produit ou service



### LA DÉMARCHÉ

L'accompagnement est assuré par un expert design et recouvre :

- La compréhension et l'analyse du produit ou service à travers l'évaluation de l'entreprise et son marché, ainsi que la politique design
- La mise en exergue de recommandations reposant sur l'analyse des besoins d'usage du produit ou du service

La prestation est de 3 jours pour 3 000 € HT si le diagnostic porte sur un service, ou 4 jours pour 4 000 € HT si le diagnostic porte sur un produit.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



### TÉMOIGNAGE

« Excellence du conseil, prise en compte des contraintes humaines des développeurs, analyse étonnante et livrables directement utilisables par les développeurs. »

**Nicolas HERNANDER, Aleph Networks**



### POUR QUI ?

- Entreprises innovantes de tous les secteurs.
- Startups et PME indépendantes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendantes (moins de 2000 salariés immatriculés en France), clientes ou non clientes de Bpifrance.
- Entreprises innovantes
- A l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



### CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

[equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)

# IMPACT

## QU'EST-CE QUE LE DIAG IMPACT ?

Le Diagnostic Impact vous accompagne dans l'identification de vos enjeux d'impact et l'évaluation de votre stratégie pour y répondre.

Grâce au Diagnostic Impact vous intégrerez des enjeux sociaux et environnementaux dans la stratégie de développement de votre entreprise.



### LA DÉMARCHÉ

L'accompagnement est assuré par un expert spécialisé sur les sujets sociaux et environnementaux et recouvre :

- l'état des lieux du modèle d'affaires de votre entreprise et des enjeux d'impact ;
- la proposition et les itérations sur les pistes de recommandations ;
- la synthèse, présentation du plan d'action et définition des prochaines étapes pour votre entreprise.

La prestation est de 5 jours pour un montant de 5 000€ HT maximum.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



### POUR QUI ?

- Entreprises innovantes de tous les secteurs.
- Startups clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- A l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



### TÉMOIGNAGE

« Les entreprises à impact adoptent des pratiques à l'impact social et environnemental positif en les inscrivant au cœur de leur modèle économique. Ces mesures peuvent aller de la contribution à la transition bas carbone jusqu'à l'ouverture de la gouvernance aux salariés, en passant par la participation à l'économie circulaire. »

**Bpifrance**



### CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :  
<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :  
[equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)

# STRATÉGIE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## QU'EST-CE QUE LE DIAG STRATÉGIE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ?

Le Diagnostic Stratégie propriété intellectuelle et valorisation des actifs immatériels (Diag Stratégie PI) vous accompagne dans l'émergence d'une stratégie de propriété intellectuelle adaptée à votre entreprise et dans l'évaluation de la valeur de vos actifs immatériels (PI et données techniques).

Il permettra à votre entreprise de structurer ses actifs immatériels (brevets, dessins et modèles, marques, logiciels, données), d'en analyser la valeur et de définir les enjeux business et financier de leur exploitation.



### LA DÉMARCHÉ

L'accompagnement est réalisé par un expert en protection, structuration et valorisation de la PI et recouvre :

- l'état des lieux des actifs immatériels existants, des actions de valorisation mises en œuvre et des enjeux de construction de ses actifs immatériels ;
- les pistes de gestion, de transformation et de création de valeur des actifs PI (enjeux financiers et business).

La prestation est de 3 à 10 jours sur 3 mois pour un montant de 3 000€ HT à 10 000€ HT maximum.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 80% du coût de la prestation.



### TÉMOIGNAGE

« Le Diag PI permet de faire un 360 sur la qualité de notre PI. Il permet de détecter des faiblesses à corriger. »

Gérard Gatt – Président de SAKOWIN



### POUR QUI ?

- Entreprises innovantes de tous les secteurs.
- Startups et PME indépendantes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendantes (moins de 2000 salariés immatriculés en France), clientes ou non clientes de Bpifrance.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



### CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :  
<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :  
[equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)

# AMORÇAGE INDUSTRIEL

## QU'EST-CE QUE LE DIAG AMORÇAGE INDUSTRIEL ?

Le Diagnostic Amorçage industriel vous accompagne dans votre projet d'industrialisation. En deux phases clés et concrètes, il vous permet de :

- définir les coûts de la localisation et de l'approvisionnement en France et en Europe ;
- dimensionner votre projet industriel, au regard de votre stratégie de développement ;
- analyser votre chaîne de valeur et évaluer des scénarii industriels (niveau d'intégration, *make or buy*, besoins, contraintes...) ;
- revoir et améliorer votre business plan et le planning opérationnel.



### LA DÉMARCHÉ

L'accompagnement est assuré par un expert spécialisé dans le domaine industriel et recouvre :

- l'évaluation des enjeux de l'industrialisation en France et analyse de votre stratégie industrielle ;
- la définition de l'organisation industrielle : recommandations concrètes sur le lancement du projet.

La prestation est de 10 jours sur 4 mois pour un montant de 10 000€ HT maximum.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 80% du coût de la prestation.



### TÉMOIGNAGE

« Le diag amorçage industriel est intervenu à un moment critique dans la vie d'UpCycle : un carnet de commandes qui se remplit, des opportunités industrielles, des partenaires que nous connaissons peu. Grâce au diag industrie, nous avons bénéficié d'un regard extérieur, à la fois exigeant, positif et impartial. Très rassurant pour nos investisseurs et très précieux pour nous d'intégrer une compétence que nous n'avions pas en interne. »

**Grégoire BLEU – CEO d'Upcycle**



### POUR QUI ?

- Entreprises innovantes de tous les secteurs.
- Startups et PME indépendantes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



### CETTE MISSION VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :  
<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :  
[equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)

# CROISSANCE

## QU'EST-CE QUE LE DIAG CROISSANCE ?

Le Diagnostic Croissance vous accompagne dans votre transformation en scale-up, la (re)définition de votre stratégie et l'amélioration de votre performance. Il permet de dégager les mesures à prendre pour :

- accélérer votre développement ;
- réorienter votre trajectoire de croissance ;
- reconsidérer votre modèle économique ;
- et, le cas échéant, préparer au mieux votre levée de fonds en assurant une meilleure compréhension du projet par les futurs investisseurs.



### LA DÉMARCHÉ

L'accompagnement est assuré par un expert croissance et recouvre :

- l'appréciation des fondamentaux et de la situation de votre entreprise ;
- la définition des axes stratégiques de croissance, optimisation des performances et/ou de (re)structuration interne, identification des solutions concrètes et définition d'un plan de financement adapté.

La prestation est de 5 jours sur 4 mois pour un montant de 5 000€ HT maximum.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



### TÉMOIGNAGE

« *Le Diagnostic Croissance a permis d'écarter plusieurs options, et de préciser notre stratégie de développement. À court terme, il a été un support utile pour le financement des nouvelles activités. A posteriori, les préconisations issues du diag ont contribué à l'agilité nécessaire pour s'adapter à la crise sanitaire.* »

**Laurent TRASSOUDAINÉ – CEO de Geodatindustry**



### POUR QUI ?

- Entreprises innovantes de tous les secteurs.
- Startups et PME indépendantes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendantes (moins de 2 000 salariés immatriculés en France), clientes ou non clientes de Bpifrance.
- **Chiffre d'affaires de moins de 10 M€ et maximum 8 ans d'existence.**
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



### CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :  
<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :  
[equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)

# EUROPE

## QU'EST-CE QUE LE DIAG EUROPE ?

Le Diagnostic Europe vous accompagne dans la participation aux programmes individuels de recherche et d'innovation financés par la Commission européenne, notamment dans la préparation et le dépôt de votre candidature à l'accélérateur du Conseil européen de l'innovation (EIC).

Ce programme très sélectif nécessite une préparation. C'est dans ce cadre que Bpifrance intervient en proposant une offre d'accompagnement adaptée.



### LA DÉMARCHÉ

L'accompagnement est assuré par un expert conseil spécialisé dans le montage de projets européens et recouvre :

- le montage de la proposition de projet ;
- le dépôt de la proposition de projet.

Le montant maximum de la prestation est fixé à 20 000€ HT.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



### TÉMOIGNAGE

*« Grâce au Diag Europe, nous avons pu identifier et financer un conseil de très haut niveau qui nous a guidés et permis d'obtenir une aide européenne à la première tentative. »*

Olivier Guermeur – Président de Devellyn



### POUR QUI ?

- Entreprises innovantes de tous les secteurs.
- Startups et PME indépendantes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



### CETTE MISSION VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :  
<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :  
[equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)

# PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL

## QU'EST-CE QUE LE DIAG PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL ?

Le Diagnostic Partenariat Technologique International (Diag PTI) vous accompagne dans l'accès et la participation aux programmes de financement de projets R&D collaboratifs européens tels qu'Eurostars, les appels d'Horizon Europe ou des guichets bilatéraux (ex : France-Singapour, France-Allemagne) etc. .



### LA DÉMARCHÉ

L'accompagnement est assuré par un expert en montage de projets collaboratifs et recouvre :

- la préparation du partenariat technologique (recherche de partenaires, rédaction et négociation de l'accord de consortium, assistance juridique, etc.) ;
- l'élaboration de la proposition de projet ;
- le dépôt de la proposition de projet.

La prestation est fixée à 25 000€ HT maximum si l'entreprise bénéficiaire est cheffe de file du consortium, et à 5 000€ HT maximum le cas contraire.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



### TÉMOIGNAGE

« Le Diag PTI est une aide indispensable ; nous n'aurions jamais pu remplir le dossier en des délais aussi courts sans un spécialiste et notre expert nous a aidés dans l'écriture (jargon, découpage) mais aussi dans la compréhension du dossier et des attentes du jury. »

Vincent Gaston – CEO de Airxom



### POUR QUI ?

- Entreprises innovantes de tous les secteurs.
- Startups et PME indépendantes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



### CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :  
<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :  
[equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)

# DISPOSITIF MÉDICAL

## QU'EST-CE QUE LE DIAG DISPOSITIF MÉDICAL ?

En vue de favoriser l'introduction sur le marché de vos dispositifs médicaux innovants, le Diagnostic Dispositif médical (Diag DM) vous accompagne dans la gestion de vos enjeux réglementaires.



### LA DÉMARCHÉ

L'accompagnement est assuré par un expert réglementaire du médical et porte sur l'un des accompagnements suivants :

1- L'accompagnement à la mise en place d'un système de management de la qualité répondant à la norme ISO 13485.

2- L'accompagnement pour la constitution d'un dossier de marquage CE Dispositif Médical de classe IIa, IIb ou III ou d'un DMDIV de classe B, C, D, ainsi que les protocoles d'études cliniques du dossier.

3- Le design d'une étude visant à démontrer le bénéfice clinique ou médico-économique d'un dispositif médical déjà marqué CE et la rédaction du protocole de l'étude.

Chaque entreprise peut bénéficier une fois maximum de chacun des trois volets d'accompagnement. Celui-ci s'étale sur 12 à 18 mois maximum selon le volet choisi pour un montant total maximum de 158k€ (trois volets confondus).

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



### POUR QUI ?

- Startups et PME indépendantes du secteur de la santé, développant un dispositif médical (DM) de classe IIa, IIb ou III ou un dispositif médical in-vitro (DM-DIV) de classe B, C ou D.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne



### CETTE MISSION VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :  
<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :  
[equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)



**Bpifrance**

27-31, avenue du Général Leclerc  
94710 Maisons-Alfort Cedex  
Tél. : 01 41 79 80 00